



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Lifou, le mardi 9 mars 2021

La Directrice

A

Mesdames et Messieurs
Les parents d'élèves

Objet : Coronavirus Covid 19- dispositif de continuité pédagogique

Afin de protéger au mieux l'ensemble de la population et d'endiguer l'évolution de l'épidémie de coronavirus, **les élèves ne seront plus accueillis dans les établissements scolaires à compter du 08 mars 2021** et jusqu'à nouvel ordre.

Un dispositif d'enseignement à distance a été mis en place et vous trouverez ci-dessous toute l'information utile.

Les établissements scolaires continueront de fonctionner selon un mode adapté afin d'assurer cette continuité pédagogique et pour maintenir un lien à distance entre les élèves et les professeurs.

Le collège Laura Boula n'est pas dans la liste des établissements ciblés qui pourront accueillir les enfants des personnels particulièrement mobilisés dans la gestion de la crise, notamment les professionnels de santé. Cependant si vous êtes dans ce cas, personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, vous pouvez appeler le secrétariat, la principale prendra les mesures nécessaires.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute pour toute question.

Voici les dispositions qui ont été prévues par notre établissement :

1) Dispositif de continuité pédagogique

Elèves disposant d'un ordinateur et d'un accès internet à la maison :

Les révisions, le travail à faire et les ressources utiles seront disponibles sur Pronote dans la rubrique Cahier de textes. Les élèves, les professeurs et familles pourront communiquer ensemble grâce à Pronote

Elèves ne disposant pas d'un ordinateur ou d'un accès internet à la maison :

Chaque vendredi des pochettes pédagogiques devront être récupérées devant la vie scolaire du collège. Cette pochette contiendra l'ensemble du travail à faire pour l'élève sur la semaine suivante. Les corrections seront données d'une semaine à l'autre.

Si l'élève a besoin d'aide, il pourra demander à être rappelé par un professeur en contactant le secrétariat du collège, le matin.

Pour que vos enfants puissent continuer à progresser et ne pas perdre les acquis, il est important de les mettre au travail au moins 2 h par jour..

2) Lien avec les élèves et les parents

Pour permettre de continuer d'assurer les liens entre les familles, élèves et personnels de l'établissement, je vous informe que (en dehors des vacances scolaires) :

- Une permanence téléphonique sera assurée du lundi au vendredi 7h30 – 11h30 au 45.50.20.
- Une permanence physique avec une présence des personnels administratifs sera assurée chaque vendredi de 7h30 à 11h30 puis de 13h à 15h
- L'établissement joignable par mail à ce.9830357w@ac-noumea.nc durant toute la période.

N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes questions.

Enfin sachez que dans cette période particulière, l'établissement et l'ensemble de ses personnels mettront tout en œuvre pour permettre aux élèves de continuer à suivre leur enseignement le plus normalement possible.

